

LE DEVENIR DES DIPLÔMÉS 2006 DE MASTER PROFESSIONNEL

En 2005-06, sur les 987 inscrits en master professionnel à l'UVSQ, 912 en sont sortis diplômés. Que sont-ils devenus, dix-huit mois après l'obtention de leur diplôme ? Comment se sont-ils insérés sur le marché du travail ? Quelle position professionnelle occupent-ils en ce début de carrière ? Les diverses disciplines assurent-elles le même type d'insertion ? Observe-t-on des différences selon le genre ? Cette enquête visait à étudier les conditions d'insertion professionnelle des jeunes diplômés, à comparer les cheminements respectifs des sortants et à établir un premier bilan du lien formation-emploi, dix-huit mois après l'obtention d'un master professionnel.

Céline DUMOULIN - Sandie TEYSSOT – Sylvie VILTER

Dix-huit mois après l'obtention de leur diplôme, 85% des étudiants de master professionnel de l'UVSQ sont en emploi – les trois quarts d'entre eux sur des emplois stables (en CDI ou de fonctionnaire) – 9% sont en poursuite d'études et 7% sont au chômage.

Des diplômés 2006 de master professionnel en majorité en emploi

Les diplômés de master professionnel de l'UVSQ accèdent donc facilement à l'emploi. L'insertion professionnelle en juin 2008, et les conditions dans lesquelles elle se réalise, sont toutefois variables selon le secteur disciplinaire (tableau 1).

Tableau 1 : Situation des diplômés 18 mois après l'obtention du master professionnel¹

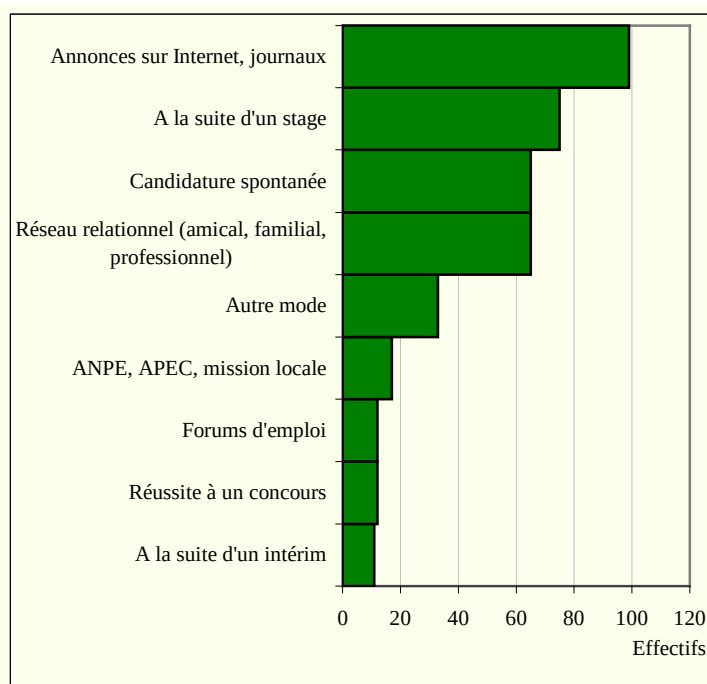
	En emploi (%)	Au chômage (%)	En études (%)	Effectif
Sciences	93	3	4	119
Economie-gestion	88	9	4	140
LSH, Science po	84	11	4	71
Droit	60	9	33	82
Ensemble	76	7	9	412

Diplômés 2006 de master pro.

Ce sont les titulaires d'un master professionnel scientifique qui bénéficient de la meilleure insertion professionnelle. Leur taux de chômage est particulièrement faible, ils expérimentent aussi moins fréquemment la précarité. Ainsi, 89% des diplômés scientifiques en emploi au moment de l'enquête ont un CDI ou sont fonctionnaires. Les littéraires au sens large (Lettres, Sciences Humaines et Science Politique), ainsi que les juristes, ont plus souvent des contrats de type CDD (56% pour les diplômés de Droit, 61% pour les diplômés de LSH et de Science Politique). Enfin, les diplômés d'Économie et de Gestion sont dans une situation intermédiaire : avec

un taux de chômage équivalent aux juristes, leurs conditions d'insertion s'apparentent à celles des scientifiques (88% sont en CDI).

Graphique 1 : Mode d'obtention de l'emploi



Diplômés 2006 de master Pro ayant eu au moins un emploi.. Un enquête peut avoir répondu à plusieurs propositions.

Les modes d'accès à l'emploi restent assez « classiques » (graphique 1). L'emploi occupé au moment de l'enquête – ou le dernier emploi occupé – a été obtenu le plus souvent en répondant à des annonces. L'expérience du stage est aussi un levier d'accès à l'emploi particulièrement efficace. Le recours aux candidatures spontanées et la mobilisation des réseaux (familiaux, amicaux ou professionnels) viennent en 3^{ème} et 4^{ème} position, un diplômé sur cinq ayant pu accéder à l'emploi ou en changer grâce à son réseau relationnel. Les intermédiaires institutionnels du marché du travail, tels l'ANPE, l'APEC, les missions locales et les forums d'emploi sont plus rarement évoqués, soit que

¹ Les diplômés de Science Politique, Lettres et Sciences Humaines ont été regroupés au regard de l'homogénéité de leurs situations sur le marché du travail et des faibles effectifs.

les diplômés n'y aient pas eu recours, soit que leur utilisation n'ait pas abouti à une embauche.

La poursuite ou la reprise d'études est exceptionnelle et varie selon les disciplines et les projets d'études (tableau 2).

Tableau 2 : Poursuite et reprise d'études

	Poursuite directe (effectifs)	Reprise d'études (effectifs)	Total (effectifs)
Sciences	11	9	20
Economie-gestion	10	9	19
LSH, Science po	9	0	9
Droit	22	21	43
Ensemble	52	39	91

Diplômés 2006 de master pro ayant poursuivi ou repris des études.

Dans plus de la moitié des cas, il s'agit d'une poursuite d'études directement après le master (52 des 91 étudiants ayant réalisé des études au cours des 18 mois). Il s'agit principalement de juristes (tableau 1) s'inscrivant dans les préparations aux concours du barreau ou de l'Ecole Nationale de la Magistrature qui, dans le même temps, diversifient leurs compétences par une inscription parallèle dans un second master professionnel. Sur les 39 diplômés qui se sont remis à étudier en 2007, 8 seulement l'ont fait après une période de chômage.

Des populations aux caractéristiques et aux parcours homogènes

Près des trois quarts des diplômés étaient inscrits sous le régime de la formation initiale classique (73%²), les études en alternance n'ayant pas encore connu leur rapide et récent développement³, alors que les diplômés en formation continue sont peu représentés (10%), même à ce niveau d'études.

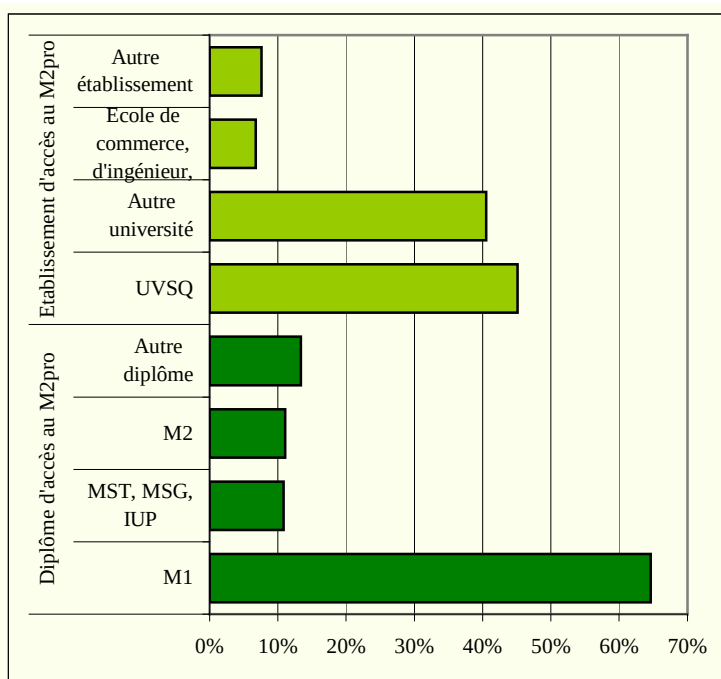
Plus du tiers des répondants a obtenu un master d'Economie-Gestion (35%), 20% sont des scientifiques, 19% des juristes et les 15% restants sont diplômés de formations de LSH ou Science politique. Cette répartition est tributaire de l'offre de formation de l'UVSQ, qui présente des concentrations disciplinaires notables (14 masters de Sciences, 12 d'Economie-Gestion, 8 de Droit et 6 en LSH et Science Politique).

Les filles sont majoritaires parmi les diplômés (58%), ce qui rend compte de l'inégale répartition sexuée en master, qui perdure, puisqu'elles représentent 58% des diplômés de master professionnel à l'UVSQ en

2007 et 61% en 2008⁴. Cette distinction se décline différemment selon les spécialités de master : les garçons sont majoritaires en Sciences (63%), les filles sont surreprésentées en Sciences Humaines (76%), Science Politique (74%), Droit (68%) et un peu moins en Economie-Gestion (62%)⁵. Les garçons sont donc plus présents dans les disciplines où les diplômés s'insèrent le mieux, ce qui explique une partie des inégalités de genre en matière d'insertion.

Avant le master, formation sélective, ces diplômés présentent des parcours d'études assez homogènes. Ils ont plutôt bien réussi scolairement : 63% des répondants ont obtenu « à l'heure » un baccalauréat, pour la plupart généraliste (85%)⁶, avec une prédominance de bacs S (43%), et pour 40% avec une mention. Une minorité a fréquenté une filière sélective après le lycée : 8% a été élève de CPGE, 9% a obtenu un BTS ou un DUT. Ils ont aussi vécu un cursus sans embûche dans le supérieur : moins d'un diplômé sur cinq (16%) a connu un redoublement depuis son entrée dans l'enseignement supérieur.

Graphique 2 : Provenance des diplômés 2006



Diplômés 2006 de master pro.

⁴ Cette répartition est conforme à ce que l'on observe au niveau national : les données de la Direction de l'Evaluation, de la Prospective et de la Performance révèlent que les filles représentent 56% des diplômés de Master Professionnel en 2005 et 57% en 2006. *Filles et garçons à l'école, sur le chemin de l'égalité*, DEPP, mars 2008. *Résultats, diplômes, insertion, Repères et références statistiques*, DEPP, septembre 2008.

⁵ Ce phénomène est là aussi national : en 2006, 67% des diplômés de Master Professionnel en Sciences sont des garçons, 76% de ceux de Lettres, Langues et Sciences Humaines sont des filles. Ibid, DEPP, septembre 2008.

⁶ Cela ne constitue pas un résultat surprenant : on sait, en effet, que les titulaires de bacs généraux réalisent de meilleures trajectoires universitaires que les détenteurs de bacs technologiques.

² La formation initiale classique distingue les diplômés inscrits en formation initiale sans apprentissage des diplômés inscrits en apprentissage.

³ 16% des diplômés ont suivi un master en alternance. Cette répartition a été calculée sur la population totale des diplômés de master (source Apogée).

Les deux tiers des diplômés ont intégré leur M2 après un M1 et un sur dix a été recruté dans une formation de niveau équivalent (MST, MSG, IUP)⁷ (graphique 2). Un peu plus d'un diplômé sur dix est toutefois déjà titulaire d'un master, ce qui est symptomatique de pratiques qui se développent dans les générations récentes : par le cumul de titres scolaires, ces étudiants espèrent s'insérer dans de meilleures conditions sur le marché du travail.

Le recrutement est presque pour moitié local et très « universitaire » (85%), une minorité des répondants provenant d'écoles ou d'autres établissements. A ce niveau d'études, et à l'UVSQ, les étudiants d'origine populaire sont peu représentés : les deux tiers des diplômés sont issus de familles de cadres ou de professions intermédiaires. Ainsi se manifeste la reproduction des positions dans l'espace social.

Du fait de cette relative homogénéité sociodémographique, les parcours scolaires et universitaires ont une faible incidence sur les conditions d'insertion professionnelle. Tout juste peut-on noter que l'obtention préalable d'un diplôme professionnalisant (BTS, DUT, MST, MSG, IUP) donne un léger avantage : 88% des étudiants provenant de ces formations sélectives sont en emploi contre 82% de ceux qui n'ont pas obtenu ce type de diplôme. Garant d'une meilleure connaissance du monde de l'entreprise, il constitue sans doute un signal positif pour les employeurs.

Les premiers pas dans l'emploi

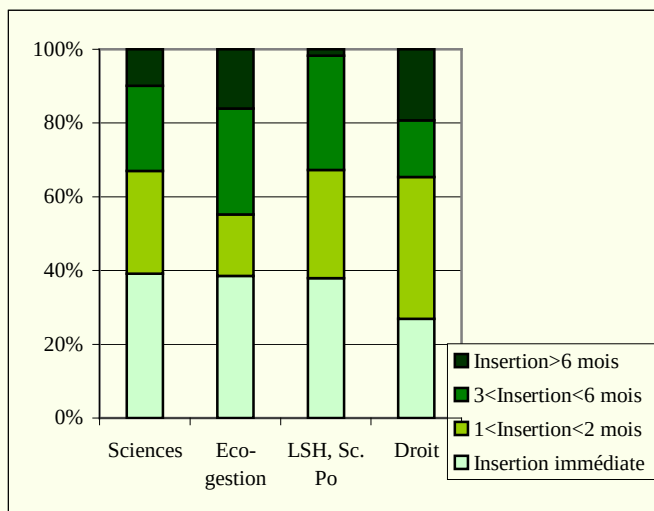
La moitié des diplômés a obtenu son premier emploi⁸ rapidement, en moins d'un mois. Certains ont été recrutés à la suite d'un stage ou d'un contrat en apprentissage, d'autres occupaient déjà un emploi au moment de la délivrance de leur diplôme (notamment les étudiants en formation continue). Si on les exclut, le délai médian d'accès au premier emploi est alors de 3 mois.

Hormis en Droit, où les poursuites d'études directes sont particulièrement importantes (de l'ordre de 30%), 40% des diplômés s'insèrent immédiatement. En Lettres, Sciences Humaines et Science Politique, ceux qui mettent plus de 6 mois à trouver leur premier emploi sont remarquablement peu nombreux (2%) (graphique 3).

Près des ¾ des diplômés en emploi au moment de l'enquête ont été recrutés comme cadres dans leur premier emploi (72%), le plus souvent dans une entreprise (84%). Les titulaires de master

professionnel s'insèrent donc à leur niveau de qualification.

Graphique 3 : Temps d'accès au 1^{er} emploi selon la discipline



Diplômés 2006 de master pro en emploi à l'enquête ou ayant occupé au moins un emploi depuis l'obtention du master.

Les salaires à l'entrée sur le marché du travail varient toutefois fortement selon les disciplines : 65% des diplômés de Sciences sont recrutés, au premier emploi, à des niveaux de salaires supérieurs à 1800€ alors que ce n'est le cas que du quart des diplômés de LSH et Science Politique⁹. Ainsi, dès la première embauche, des différences existent entre les diplômés de master professionnel : les indicateurs de l'insertion professionnelle (temps d'accès au premier emploi, premier salaire, premier niveau de recrutement) ne convergent pas (tableau 3).

Tableau 3 : Caractéristiques du premier emploi

	CDI (%)	Cadres (%)	Salaire > 1800 € (%)	Effectifs
Sciences	66	83	65	119
Economie-gestion	55	61	42	135
LSH, Science po	31	67	25	58
Droit	39	75	28	52
Ensemble	53	71	45	364

Diplômés 2006 de master pro en emploi à l'enquête et ayant occupé au moins un emploi depuis l'obtention du master.

Les pourcentages relatifs aux diplômés de LSH, Science politique et de Droit, figurant en italique et en marron, sont à considérer comme des ordres de grandeur, compte tenu des faibles effectifs sur lesquels ils reposent.

Les scientifiques se distinguent en cumulant toutes les bonnes conditions d'emploi. Les diplômés de Sciences Humaines et de Droit s'insèrent rapidement,

⁷ Ces formations se sont depuis intégrées dans le système LMD.

⁸ En réponse à la question suivante : « Au bout de combien de mois avez-vous obtenu le premier emploi ? ». Il s'agit donc d'un temps estimé à partir de la déclaration des enquêtés.

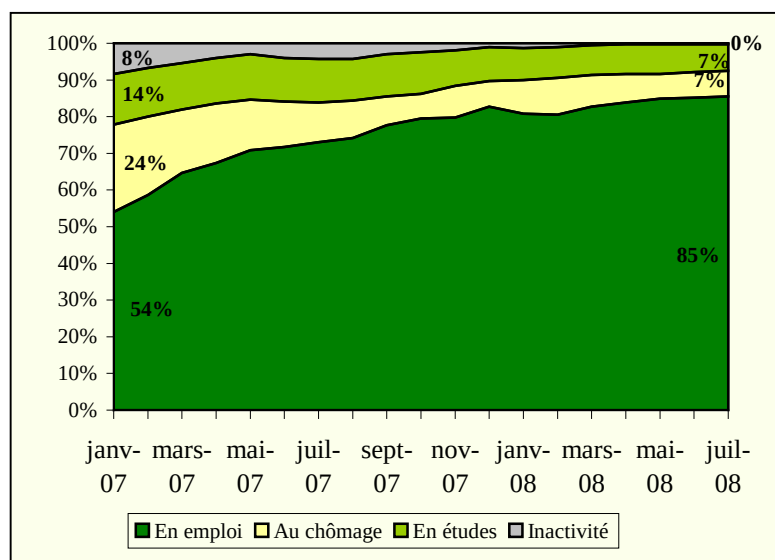
⁹ A titre de comparaison, au niveau national, le salaire médian à l'embauche est de 1540€ pour les diplômés de 3^{ème} cycle et grandes écoles, de 1020€ pour ceux de 2nd cycle, de 1010€ pour les titulaires d'un diplôme à bac+2, de 850€ pour les détenteurs d'un CAP ou BEP et de 840€ pour les non diplômés. BREF Enquête Génération 1998, CEREQ 2002.

mais avec des salaires peu élevés. L'insertion des titulaires de masters d'économie-gestion est légèrement plus lente, mais ils bénéficient de salaires plus élevés (y compris sur des postes de professions intermédiaires).

Les premiers mois de vie active

A partir des calendriers établis par chaque diplômé, qui décrivent ses situations successives sur le marché du travail (graphique 4), des parcours d'insertion ont été retracés. Dans la mesure où, selon les formations, les soutenances de mémoire de stage s'échelonnent de septembre à décembre, les situations ont été observées à partir de janvier 2007. A cette date en effet, tous les étudiants ont soutenu leur mémoire et sont donc susceptibles de rechercher un emploi.

Graphique 4 : Évolution de la situation des diplômés sur les 18 premiers mois¹⁰



Diplômés 2006 de master pro inscrits en formation initiale.

La part des étudiants en emploi progresse fortement, passant de 54% en janvier 2007 à 85% en juin 2008. Au cours de ces 18 mois, 40% des enquêtés ont déjà cumulé au moins deux expériences de travail. Ceux qui ont connu plus de deux expériences professionnelles sont toutefois peu nombreux, sauf en LSH et Science Politique où un diplômé sur cinq a occupé au moins trois emplois entre janvier 2007 et juin 2008.

Dans ce même laps de temps, la part des diplômés en recherche d'emploi est divisée par trois, les situations d'inactivité disparaissent, les poursuites d'études se réduisent de moitié.

¹⁰ Pour des raisons de comparabilité, les diplômés en formation continue ont été exclus du calcul de ce chronogramme.

Cadre dès le premier emploi... salaire de cadre en différé

Même si la période semble courte pour observer le processus d'insertion professionnelle des diplômés, les évolutions repérées entre septembre 2006 et juin 2008 témoignent de l'extrême instabilité des premiers mois qui suivent l'entrée sur le marché du travail.

Les diplômés qui ont changé d'emploi au cours de ces 18 mois¹¹ connaissent une évolution rapide de leur salaire et voient leur contrat devenir pérenne (tableau 4). Ainsi, 61% des diplômés employés en CDD dans leur premier poste ont obtenu à l'enquête un emploi en CDI et 58% ont passé la barre des 1800€¹² au cours de cette période. La plupart ayant été recrutés au niveau cadre dès le premier emploi, la position évolue peu.

Tableau 4 : Les conditions d'emploi comparées entre le premier et le dernier emploi

	CDI (%)	Cadres (%)	Salaire > 1800 € (%)
A la 1 ^{ère} embauche	31	63	38
A l'enquête	73	79	61

Diplômés 2006 de master pro en emploi à l'enquête et ayant occupé 2 emplois au moins depuis l'obtention du master (N=164).

La mobilité géographique semble être faible dans ces débuts de carrière : à l'enquête, les trois quarts des emplois sont situés en région parisienne, 5% seulement à l'étranger. A l'inverse, c'est une mobilité de la province vers Paris qui se dessine : un diplômé sur dix habitait la capitale pendant ses études, plus du double (22%) y vit à l'enquête et 29% y travaille ; 17% des diplômés travaillent en province et 18% y habitent, alors qu'ils étaient 27% à y résider pendant leurs études¹³.

Une insertion moins facile pour les filles que pour les garçons

A l'enquête, les diplômés sont peu nombreux à occuper une profession intermédiaire (18%) et encore moins souvent à travailler en tant qu'ouvrier ou employé (1%). Le « déclassement professionnel » est donc limité et, de plus, il diffère selon les disciplines. Il est moindre chez les scientifiques qui occupent plus souvent à l'enquête un emploi correspondant à leur niveau de qualification (88% sont cadres contre 78% dans les autres disciplines).

¹¹ Ils ont donc occupé au moins 2 emplois au cours de cette période.

¹² La part des diplômés dont le salaire dépasse les 1800€ augmente de 13 points. Ces individus connaissent une augmentation salariale de 14% en moyenne entre la première embauche et l'enquête.

¹³ Les franciliens connaissent les meilleures conditions d'entrée dans la vie active : les caractéristiques locales de ce marché du travail sont favorables à l'insertion des diplômés. BREF Enquête Génération 1998, CEREQ 2002.

Moins représentées dans les disciplines qui assurent la meilleure insertion, les filles sont plus exposées au déclassement que les garçons : elles ne sont que 73% à être cadre au bout de 18 mois, alors que c'est le cas de 91% des garçons (tableau 5). Plus souvent employées dans le secteur public, elles pâtissent des conditions d'emploi plus précaires qu'il offre aux jeunes diplômés (CDD, vacations, salaires peu élevés). Elles sont plus nombreuses dans les secteurs de l'administration, de la santé, du social, de l'enseignement et du commerce alors que les garçons sont sur-représentés dans les métiers de l'information et de la communication, qui sont aussi plus rémunérateurs.

Les écarts les plus frappants entre filles et garçons concernent le salaire à l'enquête : 54% des filles gagnent moins de 1800€, ce qui n'arrive qu'à 28% des garçons (tableau 5).¹⁴

Tableau 5 : Caractéristiques de l'emploi 18 mois après le diplôme selon le genre

	CDI (%)	Cadres (%)	Salaire > 1800 € (%)	Effectifs
Garçons	82	91	72	148
Filles	71	73	47	193
Ensemble	76	81	58	341

Diplômés 2006 de master pro en emploi à l'enquête ou ayant occupé au moins un emploi depuis l'obtention du master.

A compétences égales, les filles ont une situation professionnelle moins avantageuse, qu'il s'agisse de leur position professionnelle, de leur contrat de travail ou du salaire qu'elles touchent. Et cela, indépendamment des effets disciplinaires. En effet, toutes choses égales par ailleurs¹⁵, donc indépendamment de la discipline, les garçons ont 1,6 fois plus de chance que les filles d'être cadre. Par ailleurs, ils ont 1,3 fois plus de chance qu'elles de dépasser les 1800€. Même parmi ces titulaires de diplômes élevés, les inégalités de genre sur le marché du travail sont donc manifestes, et ce dès le début de la carrière professionnelle.

Par ailleurs, les diplômés inscrits en master professionnel sous le régime de l'apprentissage sont mieux rémunérés : les trois quarts gagnent plus de 1800€, alors que ce n'est le cas que de la moitié des diplômés inscrits en formation initiale classique.

¹⁴ Cette inégalité de salaire se poursuit tout au long de la carrière professionnelle. Ainsi, l'écart de salaire brut moyen entre hommes et femmes est de 27% (tous temps de travail confondus) en France en 2006. À poste et expérience équivalents, les femmes perçoivent 10% de salaire en moins. Premières synthèses, n°445, « Les écarts de salaire entre les hommes et les femmes en 2006 : des disparités persistantes », DARES, octobre 2008.

¹⁵ Une régression logistique a permis d'établir ces résultats.

Périodes de chômage et recherche d'emploi

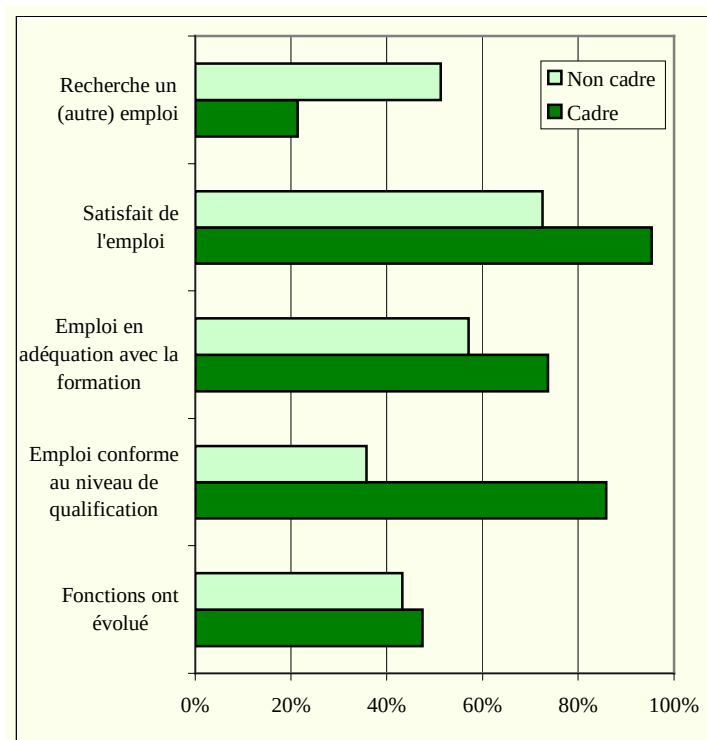
Si, au moment de l'enquête, la majorité des diplômés 2006 est en emploi et peu d'entre eux au chômage (7%), ils sont nombreux à avoir fait l'expérience de cette situation (42%). Le chômage, plutôt situé en début de parcours, constitue souvent la première étape à l'entrée sur le marché du travail, avec un risque d'enlèvement assez faible.

Pour trouver leur emploi, les diplômés ont majoritairement sollicité l'ANPE (91%), beaucoup plus que l'APEC (45%). Un peu plus de la moitié se sont inscrits dans une agence d'interim (52%) et 17% ont eu recours à une mission locale ou une PAIO¹⁶. Au cours de cette période de chômage, la plupart a répondu à une offre d'emploi, fait une candidature spontanée et participé à un entretien d'embauche.

Une satisfaction globale ... à nuancer

Les diplômés perçoivent de façon positive leur insertion professionnelle puisque neuf sur dix se déclarent satisfaits de leur emploi (graphique 5). Ce sentiment est plus unanime chez ceux qui ont le statut de cadre que chez les diplômés « déclassés » (profession intermédiaire, ouvrier ou employé), qui sont tout de même 73% à se considérer satisfaits.

Graphique 5 : Perceptions de l'emploi selon la position professionnelle



Diplômés 2006 de master pro en emploi à l'enquête ou ayant occupé au moins un emploi depuis l'obtention du master.

¹⁶ Permanence d'Accueil, d'Orientation et d'Information.

Trois quarts des diplômés (76%) estiment être employés à leur niveau de qualification, les hommes davantage que les femmes (80% contre 68%), prévisible conséquence des inégalités de genre concernant la position professionnelle.

Ils sont autant (75%) à considérer que leur emploi est en adéquation avec leur formation, cela d'autant plus volontiers qu'ils sont employés en tant que cadres et que ce sont des hommes. Ainsi, chez les cadres, les hommes sont 94 % à juger leur emploi en adéquation avec leur formation, les femmes 77%, alors que chez les non-cadres, les hommes sont 23% à partager cette opinion et leurs homologues féminines 6% seulement.

Les diplômés sont plus mitigés concernant l'évolution de leurs fonctions : ils sont 53% à estimer qu'elles ne se sont pas modifiées. Il est vrai que leur insertion professionnelle récente n'a pas laissé le temps nécessaire à une progression significative.

S'ils sont globalement satisfaits, ils sont tout de même assez nombreux à désirer une évolution, puisque près de 3 diplômés sur 10 déclarent rechercher un autre emploi, les cadres moins souvent que ceux qui n'ont pas atteint ce niveau (21% contre 51%), les CDD plus que les CDI (44% contre 21%). Les filles, plus souvent dans des emplois précaires et/ou déclassés - des emplois d'attente - sont 33% à rechercher un autre emploi. Ce n'est le cas que pour 20% des garçons.

Trois logiques d'accès à l'emploi

Une représentation factorielle (schéma 1 – page suivante) permet de dresser des typologies de trajectoires d'entrée dans la vie professionnelle. Les conditions d'accès au premier emploi (premier salaire, type du premier contrat, première position professionnelle, mode d'accès à l'emploi) - représentées en bleu - les éléments concernant la trajectoire (reprise d'étude, périodes de chômage, nombre d'emplois occupés) et les caractéristiques de l'emploi occupé au moment de l'enquête (type de contrat, salaire, PCS, secteur d'emploi) - figurant en vert foncé - sont illustrés, en vert clair par des caractéristiques sociodémographiques et universitaires des enquêtés (discipline, sexe...) et par les modalités d'appréciation de l'emploi (satisfaction par rapport à l'emploi, adéquation de l'emploi à la qualification...).

Trois logiques d'accès à l'emploi se dégagent :

- **Une insertion professionnelle rapide et durable :**

En haut à gauche, un premier pôle regroupe les diplômés qui ont accédé rapidement à l'emploi, ceux qui ont occupé un seul emploi, ceux qui ont obtenu d'emblée un CDI, ceux qui gagnaient plus de 1800€

dès la première embauche, ceux qui travaillent dans les secteurs de l'automobile, de l'immobilier et de l'information-communication. Les hommes, les étudiants inscrits sous le régime de l'apprentissage, les scientifiques, les économistes et les gestionnaires sont les principaux bénéficiaires de cette insertion rapide et durable, qui s'accompagne fréquemment de l'exercice de fonctions d'encadrement et du sentiment d'une bonne adéquation entre l'emploi et les qualifications.

- **Un cumul d'expériences professionnelles :**

Situé en haut à droite du schéma, ce pôle regroupe les diplômés qui ont cumulé plusieurs emplois, ceux qui ont connu une insertion professionnelle rapide, ceux qui ont connu le chômage, ceux qui ont repris des études, ceux qui étaient en CDD, pour leur premier emploi ou leur emploi à l'enquête, ainsi que les enquêtés travaillant dans le secteur public ou associatif. On y trouve les femmes, les politistes, les littéraires et les juristes.

Ainsi l'obtention rapide d'un premier emploi peut tout aussi bien augurer une trajectoire d'accès à l'emploi « rapide et durable » (comme celles du premier pôle) qu'un début de vie professionnelle plus précaire et instable, une succession d'emplois d'attente (comme celles du second pôle).

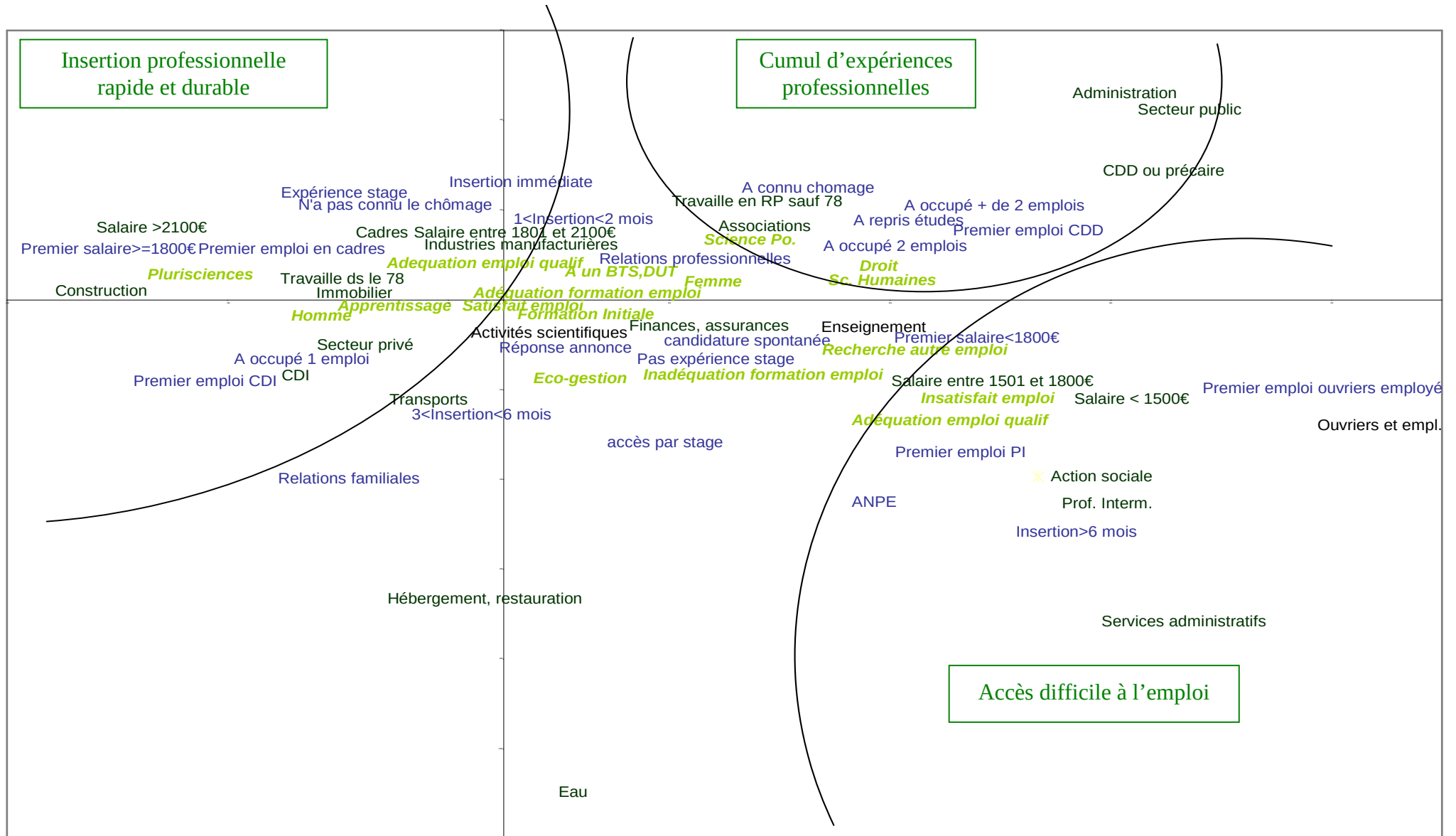
- **Un accès difficile à l'emploi :**

En bas à droite du schéma, cette logique d'insertion est à l'opposé de la première. Il s'agit des diplômés qui ont mis plus de 6 mois à trouver leur premier emploi, de ceux qui ont de bas salaires, des emplois déclassés (un premier emploi relevant des professions intermédiaires, voire des ouvriers et employés, un emploi à l'enquête en tant que profession intermédiaire), des enquêtés qui travaillent dans l'action sociale, les services administratifs, de ceux qui occupent des emplois hors de la région parisienne. Ce pôle, qui ne peut être identifié ni par une discipline ni par des caractéristiques sociodémographiques, apparaît comme une destinée assez marginale. Cette insertion retardée est marquée par un sentiment d'insatisfaction à l'égard de l'emploi. Ces diplômés se plaignent de la mauvaise adéquation entre leur formation et leur emploi et déclarent en rechercher un meilleur.

Conclusion

Les résultats de cette enquête témoignent des bonnes conditions d'insertion dont bénéficient les diplômés de master professionnel de l'UVSQ. Ils indiquent aussi que, même en ce court laps de temps de 18 mois, les situations professionnelles évoluent rapidement, le plus souvent pour s'améliorer. Un an et demi après l'obtention du diplôme, la situation des

Schéma 1 : Typologie des trajectoires d'entrée dans la vie active



diplômés de master au regard du marché du travail n'est toutefois pas encore stabilisée.

Discipline et sexe restent les deux grands déterminants des différences de situations à l'entrée sur le marché du travail.

La distinction disciplinaire est particulièrement perceptible au niveau des conditions d'emploi, notamment celles du premier emploi. S'ils accèdent rapidement à l'emploi, les diplômés d'un master professionnel en Lettres et Sciences Humaines ont moins souvent un CDI et gagnent moins que leurs camarades économistes et gestionnaires, et encore moins que les scientifiques.

Les inégalités de genre se révèlent dès le début de carrière et persistent ensuite. A niveau de diplôme équivalent, les filles sont moins souvent cadres, moins souvent en CDI, et par conséquent, moins souvent satisfaites de leur situation professionnelle. Elles sont davantage que les garçons à la recherche d'un emploi plus adéquat. Ces inégalités, effectives dès le premier emploi, se maintiennent au cours de ces 18 premiers mois de vie active. C'est notamment pour étudier l'accès des filles à des positions professionnelles satisfaisantes, que nous allons réitérer cette enquête auprès des répondants en 2009, un peu plus de 30 mois après l'obtention du master.

Dans chaque champ disciplinaire, les différences de genre sont plus ou moins prégnantes. En Lettres et Sciences Humaines, les différences entre filles et garçons ne sont pas significatives et en Economie-gestion, la différence n'est perceptible qu'au niveau des salaires. En Sciences en revanche, filles et garçons n'obtiennent ni les mêmes types de contrat, ni des positions professionnelles équivalentes, ni les mêmes niveaux de salaire.

Ces résultats doivent interpeller la communauté universitaire sur la nécessité d'accompagner les étudiants dans la recherche du premier emploi, en les aidant notamment à mieux faire reconnaître leurs compétences dès leur entrée sur le marché du travail. Ce qui permettrait, d'une part aux filles, d'autre part aux diplômés de Lettres et Sciences Humaines, d'obtenir plus facilement un emploi en rapport avec leurs qualifications.

Méthodologie de l'enquête

L'enquête a été réalisée par voie postale auprès des 912 étudiants diplômés de Master Professionnel inscrits à l'UVSQ en 2005-06. La première vague d'interrogation, menée en avril 2008, a été suivie d'une relance postale en juin, puis d'une relance téléphonique. Ce dispositif a permis d'atteindre un taux de réponse global brut de 45%. Le taux de réponse net, qui neutralise les nombreux étudiants dont l'adresse a changé, est de 55%.

La population des répondants a été redressée (à partir des données administratives) de manière à ce que sa répartition par discipline et par sexe soit identique à celle de la population visée par l'enquête.

Périmètre de l'enquête

	Nombre de formations en 2005-06	Diplômés de M2P en 2005-06	Répondants à l'enquête	Taux de réponse brut	Taux de réponse net
Droit	8	176	82	47%	54%
Lettres, Sciences Humaines, Science Politique	6	135	71	53%	63%
Economie, Gestion	12	321	140	44%	55%
Sciences et technologie, santé	14	280	119	43%	52%
Ensemble	40	912	412	45%	55%